



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Margon

Sur un éperon rocheux dominant le vieux bourg, s'élève l'église Notre-Dame du Mont Carmel. L'abside et ses trois contreforts révèlent l'origine romane de l'édifice (XI^{ème} siècle) bâti de pierres blanches. À l'intérieur du chœur se trouvent deux statues : Sainte Scholastique et Saint Benoît qui proviennent de l'abbaye d'Arcisses. Placé sur une tribune gothique construite en 1904, un petit orgue romantique complète l'ensemble.

Nogent-le-Rotrou

Le château Saint-Jean avec son donjon du XI^{ème} siècle fut construit par les Rotrou en position défensive et agrandi aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Il abrite le musée d'histoire locale avec des expositions permanentes et temporaires.

Au XVI^{ème} siècle, les demoiselles d'Armagnac firent construire les 155 marches et le chemin parallèle qui relie le château et le quartier du Paty. Dans ce quartier administré autrefois par les seigneurs de Nogent, s'élèvent quelques unes des plus anciennes et des plus belles maisons nogentaises.

Brunelles

Ancienne abbaye d'Arcisses dont il ne reste que la trace de la porterie. Elle fut érigée en 1225 sous la domination de celle de Thiron-Gardais.

Le canal d'Arcisses fut creusé par les moines qui, pour mettre leurs terres en valeur, avaient détourné le cours d'eau.

La vallée de la Cloche

La Cloche est l'une des plus bucoliques rivières nogentaises. Elle prend sa source sur la commune de Frétygny et, grossie de l'Arcisse à Ozée, se jette dans l'Huisne. Riche en truites, elle a suscité la création d'une pisciculture à Ozée.

L'église du bois des Perchets

Près de la Cour aux Guillers, au kilomètre 9,5, dans le bas du vallon où coule le Val Roquet, se trouvent quelques pans de murs dont les arcs rappellent le caractère sacré du site. En effet, l'église paroissiale Saint-Aubin, de Champrond-en-Perchet, s'élevait ici. Après la Révolution, l'église ne fut jamais rendue au culte, la paroisse ayant été réunie à celle de Brunelles dès 1803.



 Balisage VTT en marron
(Parc naturel régional du Perche)

Départ et arrivée à Margon

Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.

Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km/heure.



ACCÈS

De Paris, A 11, sortie n° 4 Brou-Nogent, à Luigny, D 955 (20 km) ou sortie La Ferté-Bernard, puis D 623 (25 km) ; de Paris et Le Mans par D 923.

Gare SNCF à Nogent-le-Rotrou : Paris / Montparnasse, direction Le Mans



HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Campings à Nogent-le-Rotrou et Brunelles
Hôtels et chambres d'hôtes à Nogent-le-Rotrou et aux environs
Meublés de tourisme aux alentours



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs.

À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

-  En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
-  Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
-  Respecter la nature et la propriété privée.
-  Ne pas abandonner vos débris.
-  Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
-  Être prudent aux croisements routiers.
-  Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
-  Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaillon, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
-  Il est recommandé de porter un casque.

Informations touristiques

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme - Nogent-le-Rotrou - 02 37 29 68 86

www.nogentleotrou-tourisme.fr

contact@nogentleotrou-tourisme.fr

Circuit proposé par l'Union sportive nogentaise,
section cyclotourisme / VTT

MARGON

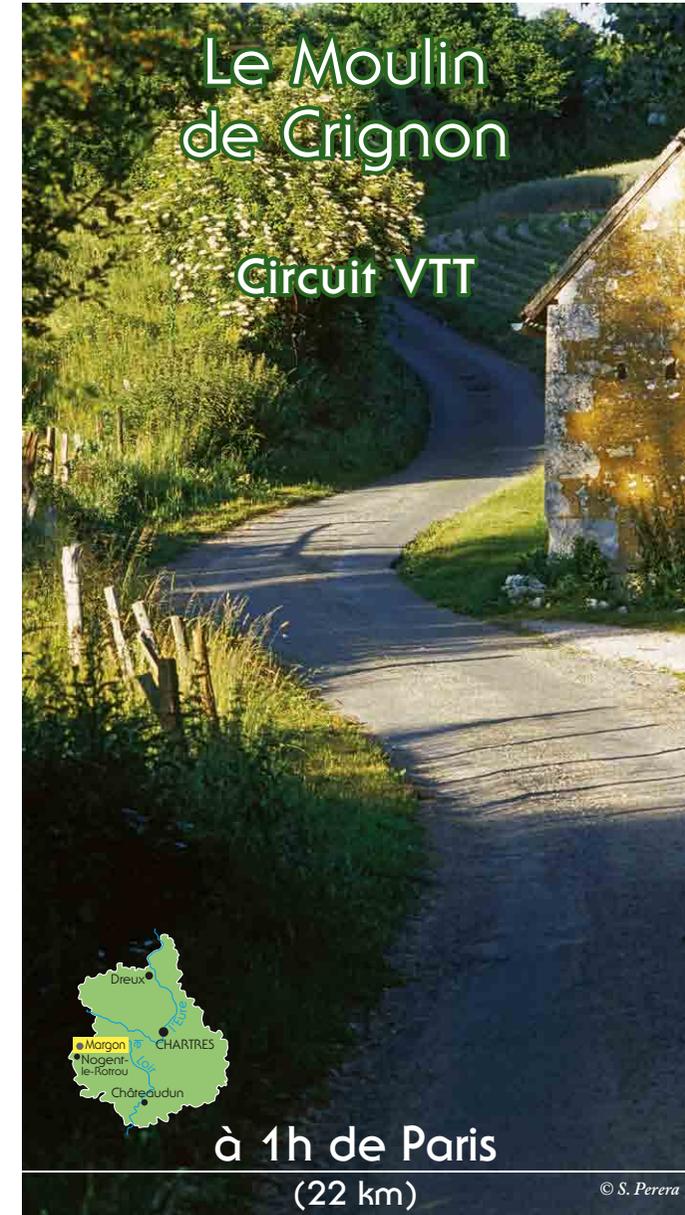
Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Le Moulin de Crignon

Circuit VTT



à 1h de Paris
(22 km)

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir
-  Danger
-  Montée
-  Descente



Le Moulin de Crignon
Circuit VTT n°5
Margon

 facile  22 km - 2h45

- Départ : Base de Loisirs de la Borde.**
- Sortir de la base, prendre à droite sur le trottoir. Traverser la première impasse venant de droite, puis emprunter le chemin entre deux maisons. En bas de la descente, attention à la chicane avant de traverser la Cloche sur une passerelle glissante en cas d'humidité. Passer sous le tunnel, puis tourner à gauche et longer la rivière. Après la petite montée, passer le pont à droite et traverser avec prudence pour descendre les marches et poursuivre le chemin le long de la Cloche.
- 1 km :** Le chemin arrive sur une route que l'on emprunte à droite. Prendre à gauche devant les services techniques et à droite de l'auto-école, le chemin qui monte.
 - 1,5 km :** Continuer à gauche, puis à droite. On franchit alors l'ancien canal d'Arcisses aujourd'hui à sec. Le chemin continue à monter, encaissé entre les arbres. Au sommet, suivre le chemin goudronné.
 - 2,5 km :** À la Cour Brissac, prendre à droite le chemin goudronné.
 - 3 km :** Prendre à gauche le chemin conduisant au Bout du Bois. À la fourche de ce lieu-dit, suivre à droite la partie goudronnée qui se poursuit par un chemin dans le Bois des Perchets.
 - 5 km :** Continuer en face (les circuits n° 8 et 9 partent à droite). À 100 m, délaissier le chemin de lisière (privé) pour partir à gauche.
 - 7 km :** Prendre à droite la D 110⁸ (le circuit n° 2 continue tout droit).
 - 7,5 km :** Prendre à droite le chemin en lisière du bois. On aperçoit sur la gauche le village de Brunelles.
 - 9,5 km :** Après la Cour aux Guillets, prendre le chemin à gauche (ruines de l'église de Champrond-en-Perchet à droite).
 - 11 km :** À la Grande Maison, traverser la D 110⁷ et le hameau en suivant la route de gauche, puis le chemin en face au virage. À la route, passer le pont, puis prendre le 1^{er} chemin à gauche devant la croix.
 - 13 km :** À Montloin, au sommet de la petite côte, prendre le premier chemin à droite à travers les champs. Prendre 2 fois à gauche la D 351⁶, puis la D 351⁷.
 - 14 km :** Au carrefour de la D 351⁶ et la D 351⁷ continuer le chemin presque en face à travers les champs.
 - 15 km :** À la Grande Maison (Coudreceau), tourner à gauche, descendre le chemin et traverser **prudemment** la D 103. Après le gué du Moulin de Crignon (passerelle), tourner à droite.
 - 16,5 km :** Tourner à gauche (en empruntant le chemin de droite, circuit n° 13 sous forme de boucle).
 - 18,5 km :** Avant Ozée, attention à la descente caillouteuse qui débouche devant l'entrée de la pisciculture (à gauche). Continuer tout droit dans le hameau. Le circuit n° 2 se raccorde par la gauche. Emprunter la D 103 en direction de Nogent-le-Rotrou sur 100 m, puis le chemin goudronné à droite en forte pente qui conduit à Beauvais.
 - 19 km :** Sur le plateau, prendre à droite, puis à gauche vers la Cour Bailleau (les circuits n° 4 et 14 se raccordent à cet endroit).
 - 19,5 km :** À la D 923, traverser **prudemment** pour emprunter le chemin en face. Après 700 m, commence un « sentier pédagogique » qui répertorie les principales essences locales. Beau point de vue à droite sur la vallée de l'Huisne avec ses méandres et la digue, l'étang de la Borde, le Bois de Condeau. Une dernière descente ramène au vieux bourg de Margon.
 - 21,5 km :** Tourner à droite pour rejoindre la Base.
 - 22 km :** Arrivée.